



SECTION TENNIS

Conditions d'adhésion

- 1) Cotisation annuelle : 30 euros
- 2) Cautiion pour le badge : 15 euros
- 3) Une photo
- 4) Fiche d'adhésion à remplir
- 5) Trois enveloppes timbrées avec adresse pour recevoir le code d'accès

Renseignements et Adhésion auprès de
Boris Réthoré de 17h à 20h sauf le dimanche